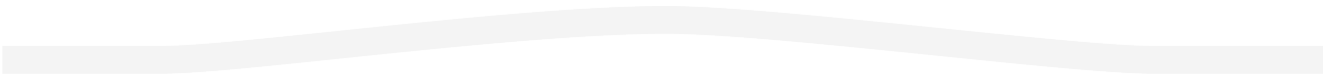


Véloroute



La politique communale intègre au quotidien le développement durable au cœur de ses projets et fait preuve d'une volonté affirmée d'accompagnement de nouveaux modes de mobilité.

Une part importante des usages visés est constituée de la liaison domicile-travail-domicile en alternative à la voiture. L'aménagement permettra également d'accueillir des usages de loisir ainsi que touristiques.

Les Thoirysiens utilisant de plus en plus le vélo, la commune de Thoiry, a décidé de procéder à l'aménagement d'une véloroute, afin de relier le centre à la zone de Badian en transitant par le secteur de Gremaz et ainsi sécuriser les circulations non motorisées en assurant au surplus, pour les cyclistes, la jonction avec la voie cyclable d'agglomération existante à proximité du secteur de Badian en direction de Genève. Cette véloroute sera complémentaire à la voie verte, inaugurée en 2022.

Un cheminement piéton sera également aménagé le long de cette véloroute entre le centre de Thoiry et le secteur habité de Gremaz, afin de sécuriser, là aussi, leurs déplacements.

Afin de réaliser ce projet, la commune de Thoiry envisage l'acquisition des parcelles concernées par son emprise. Dans ce cadre, des négociations ont été engagées avec les propriétaires. Afin d'obtenir la maîtrise foncière indispensable à la réalisation de ce projet, le Conseil Municipal a sollicité auprès de la préfecture de l'Ain l'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique (DUP conjointe à une enquête parcellaire), engagée à l'encontre des propriétaires du terrain concerné par l'emprise de cette opération.

Contact

Mairie de Thoiry



374, rue Briand Stresemann
01710 THOIRY



[04 50 41 21 66](tel:0450412166)



mairie@mairie-thoiry.fr



mairie-thoiry.fr